



A Saran, le 21 juillet 2017

PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR DU 7 JUILLET 2017

Présents : BOUREAU Jocelyne, COUSIN Joël, DAUDIN Jacques, COURBE Laurent, FROGER Maryse, GALLAND Emmanuel, HENAULT Alain, MAURY Jean-Yves, MAUXION Philippe, MOIZAN Jacky, MOREAU, Nathalie, PAQUET Philippe, PIGET Marie-Laure, RAFAITIN Monita, RENARD Pascal, RIBAUT Jannick, SCHMIDT Wilfried, TILLAY Dominique, SIMEON Arnaud

Excusés : BOUE Jacques, BOSSUT Martine, DELAGARDE Jean- Charles, ROSSIGNOLES Jean-Paul

Invités Présents : CASSEGRAIN Patrick (Responsable Commission Sportive Séniors)
BOIS Jean-Claude, RAVIER Jacky (Membres du Conseil d'Honneur)

ORDRE DU JOUR

- I. Validation de la Commission de Discipline
- II. Validation Règlement « Grand Ouest »
- III. Validation modulation temps de travail des CTF
- IV. Appel offre d'emploi
- V. Gestion des Commissions de Disciplines Départementales
- VI. Décision disciplinaire Pôle Espoirs Masculin
- VII. Organiser et - ou renforcer les commissions (ex : Commission 3X3)
- VIII. Tour des commissions et questions diverses
- IX. Conseil d'Honneur
- X. Mot de clôture du Président

Le Président ouvre la réunion du Comité Directeur en souhaitant la bienvenue aux personnes nouvellement élues : Laurent COURBE, Alain HENAULT et Jacky MOIZAN. Il propose de faire un tour de table afin que chacun se présente.

Il souhaite que cette première réunion de la saison 2017-2018 et dernière réunion avant des vacances bien méritées soit constructive mais néanmoins assez brève.

Notre devoir est de valider en Comité Directeur la Commission de Discipline dans l'objectif de pouvoir lui donner une autonomie de travail en cas de besoin pendant la période d'été.

I) VALIDATION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Le Président a chargé Laurent COURBE de construire une liste de personnes que nous devons valider en Comité Directeur. Il propose également que nous validions à la présidence de cette commission Laurent COURBE. Le Président lui demande également de préparer l'avenir suite à la suppression des Commissions de Discipline Départementales pour la prochaine saison.

ACCEPTE A L'UNANIMITE

Laurent COURBE propose la liste suivante :

PRENOM	NOM
Marie-Chantal	BERTON
Jocelyne	BOUREAU
Christophe	CHARPIGNY
Laurent	COURBE
Jacky	MOIZAN
Yves	PARIS
Charles	PELLE
Lydie	SZEWCZYK

Marie Laure PIGET aurait souhaité faire partie de la liste des personnes constituant la commission. Laurent COURBE nous rappelle que la liste ne doit pas comprendre plus de 3 personnes élus comme membres du comité directeur, mais que la nouvelle réforme nécessitera d'intégrer d'autres personnes à l'avenir.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE ELUS A L'UNANIMITE.

II) VALIDATION REGLEMENT GRAND OUEST

Suite à la réunion du 21 juin 2017 avec le groupe de travail constitué de différentes personnes de la Ligue des Pays de Loire, de la Bretagne et de notre ligue, Pascal RENARD fait une présentation des dernières modifications concernant le règlement.

Florence PACAULT avait souhaité que les horaires officiels soient définis :

Art. 8 – HORAIRES ET DEROGATIONS

	U15F	U15M	U17F	U17M	U20M
BZH	SAM 16H00 (1)	SAM 16H00 (1)	DIM 15H30 (2)	DIM 15H30 (2)	DIM 15H30 OU SAM 18H30
CENTRE	SAM 16H00	SAM 18H00	SAM 18H00	SAM 18H00	DIM 13H30
PDL	SAM 16H00	SAM 18H00	SAM 18H00	SAM 18H00	DIM 13H30

(1) samedi 15h00 et 17h00 pour 2 rencontres inter-région ou régionales Jeunes.

(2) dérogation 13h15 si match couplé championnat régional ou national.

Florence PACAULT avait également demandé de réduire le délai de demande de dérogation d'horaire de match de 45 jours à 30 jours.

Réponse :

A la demande de la Ligue du Centre-Val de Loire, modification des modalités de dérogation d'horaire : au + tard 30 jours avant la rencontre au lieu de 45 jours précédemment, et réponse de l'adversaire au plus tard 10 jours avant la rencontre au lieu de 15 jours précédemment.

Modification du Calendrier :

Après analyse des contraintes de dates des 3 ligues, le Calendrier Sportif de la phase inter-régionale a été adopté à l'unanimité.

Les modifications suivantes ont été apportées :

½ finales les 12 et 13 mai 2018

Finales le samedi 19 mai 2018

Confirmation de l'organisation des finales par la Ligue des Pays de la Loire.

Calendrier

Proposition Disciplinaire :

Comme appliqué au sein de sa ligue, Michael LEBRETON propose que les fautes techniques soient payantes selon le barème suivant :

- 1ère : gratuite
- 2ème : 25 euros
- 3ème : 50 euros
- 4ème : 100 euros

Les sommes récoltées abonderaient vers la caisse commune.

Dominique TILLAY attire notre attention sur la faisabilité de pouvoir mettre en application cette disposition étant donné que ces pénalités n'ont pas été votées en assemblée générale.

Pascal RENARD fait remarquer que ce règlement n'est pas un règlement de notre Ligue mais inter région. Pascal RENARD ajoute également que nous avons beaucoup d'exigences sur différents points au regard du peu d'équipes que nous avons à engager (5 équipes sur 60 équipes) et que dans ce cas, par mesure d'équité, il faudra que la Ligue abonde une somme d'argent équivalente aux pénalités des fautes techniques de nos équipes étant donné que cette somme perçue ira dans la caisse commune pour acheter les récompenses et les arbitrages des finales Inter région « GRAND OUEST ». Cela semblerait injuste de ne pas participer financièrement si nous étions sanctionnés.

Après échange, nous proposons d'adresser un courrier aux clubs souhaitant participer à ce championnat et de prendre connaissance de ce point du règlement pour acceptation avant de s'engager.

VOTE :
POUR : 6
CONTRE : 2
ABSTENTION : 11

III) VALIDATION MODULATION TEMPS DE TRAVAIL DES CTF

Le Président, assisté de Nathalie MOREAU, a rencontré James DEROIN, Délégué du Personnel ; afin de régulariser une modulation du temps de travail des CTF Ligue pour la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

Nathalie MOREAU attire notre attention sur l'importance d'une bonne gestion (ne pas planifier des heures en trop).

VOTE : ACCEPTATION A L'UNANIMITE

IV) APPEL OFFRE D'EMPLOI

Le Président fait le point sur l'offre d'emploi concernant le poste de CTO (Conseiller Technique des Officiels). A ce jour, nous avons reçu 3 candidatures. Un courrier a été envoyé à chaque club et l'offre est également sur le site de la Ligue la date limite du dépôt des candidatures étant le 31 juillet. Arnaud SIMEON rappelle la nécessité d'aller assez vite concernant le recrutement de ce poste.

Le Président nous informe également qu'il va ouvrir un appel à candidature pour le poste de Directeur Territorial. Pascal RENARD fait remarquer que nous devons faire faire un audit financier avant de faire un appel à candidature pour ce poste.

Le Président souligne que l'un n'empêche pas l'autre mais que ce poste devient imposé par la Fédération.

Jacques DAUDIN souhaite savoir quelles sont les personnes chargées du recrutement.

Le Président va proposer un groupe de personne à ce sujet.

V) GESTION DES COMMISSIONS DE DISCIPLINE DEPARTEMENTALES

Dominique TILLAY fait remarquer que lors des assemblées générales des comités départementaux la ligne des pénalités financières concernant les dossiers de commission de discipline a été retirée. En effet, ces commissions ne devaient plus exister.

Le Président fait remarquer que nous n'avons aucune autre solution que de remettre en place les mêmes fonctionnements que la saison passée et qu'il appartient aux Présidents (es) des comités départementaux de faire valider leurs anciennes dispositions.

VI) DECISION DISCIPLINAIRE POLE ESPOIRS MASCULIN

Alain HENAULT nous informe d'une procédure concernant un élève du pôle qui aurait dû être renvoyé par le Collège pour raison disciplinaire.

Le CTS Nicolas CORBE propose de ne pas renouveler la convention pour l'année 2017-2018, pour les motifs évoqués en réunion et adressés par écrit aux membres du Comité Directeur.

Alain HENAULT fera le nécessaire auprès des CTS pour les informer de la procédure à suivre.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

VII) ORGANISER ET-OU RENFORCER LES COMMISSIONS

Le Président souhaite que certaines commissions soient plus dynamisées pour la saison prochaine, notamment sur le 3X3 qui devrait prendre de l'importance pour les saisons à venir.

Pascal RENARD attire l'attention sur la progression dans notre Ligue des tournois 3X3 qui passent de 6 à 7 tournois les années précédentes à 15 tournois avec plus de 1 000 participants cette saison. Cette compétition reconnue olympique en 2020 à Tokyo dans le cas d'une bonne médiatisation peut nous faire espérer un bel avenir sur cette nouvelle pratique de notre sport.

Jean-Claude BOIS fait remarquer l'importance de ne pas laisser à de grands sponsors mondial ce genre de pratique comme le volley l'a fait.

Pascal RENARD présente des devis d'achat de terrains et de paniers pour les tournois de 3X3 dans l'objectif de les mettre sur des grandes places publiques urbaines de la région Bourges, Chartres, Blois, Châteauroux, Orléans, Tours etc... afin de mettre en valeur ces tournois 3X3

Prix terrains par la société GERFLOR (fournisseur officiel de la FFBB) :

TARIFS SAISON 2017 / 2018

Prix unitaire par terrain 14 900 € HT

Tarif dégressif à partir de :

2 TERRAINS	14 200 € HT
3 TERRAINS	13 500 € HT
4 TERRAINS ET +	12 900 € HT

Coût total du projet : 8 748 € (2 buts de 3X3) et (14.200 € x 2 terrains) = 37 148 €.

Nous pouvons espérer une subvention à hauteur de 60 % De la part du Conseil Régional ce qui laisserait environ 15 000 euros à notre charge. La ligue pourrait prendre 50 % de ce coût, il resterait 7 500 € à partager entre les 6 Comités Départementaux.

A ce coût, il faudra rajouter un coût de déplacement d'un transporteur évalué à hauteur de 1 000 € et ceci à chaque sortie.

Monita RAFAITIN fait remarquer que son Comité n'a pas les moyens financiers d'investir dans ce type de projet.

Dominique TILLAY présent au tournoi mondial de Nantes a entendu parler du fait que la Fédération souhaiterait se débarrasser de terrains pour l'achat de nouveaux terrains. Il a positionné notre Ligue comme pouvant être intéressée par un rachat.

Alain HENault fait remarquer qu'il y a 2 façons de pratiquer ce genre de compétition et qu'il ne faut pas oublier de développer la pratique du 3X3 également dans les quartiers sensibles qui ne concerne pas le même public mais nécessite notre attention.

Le Président demande à Joël COUSIN et à Jacques DAUDIN de continuer à travailler sur ce projet.

VIII) TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS ET QUESTIONS DIVERSES

COMMISSION FINANCES

Le Président présente Jacky MOIZAN comme responsable de la Commission Finances de la Ligue.

DELEGATION JEUNESSE

Philippe MAUXION souhaite proposer pour le week-end des 28 et 29 octobre une formation concernant la procédure à mettre en place pour créer une école labellisée « Ecole Française de Mini Basket ».

CRO

Arnaud SIMEON nous présente la liste du classement des arbitres de championnat de France pour la saison 2017-2018 (Annexe n°1)

Le Président de la Ligue félicite Arnaud SIMEON pour son accession au niveau d'arbitrage en NM 1.

Question de la CRO au Docteur Jean-Charles DELAGARDE, Médecin Régional :

sur la saison 2016 / 2017 le Médecin Régional avait accepté que les arbitres de moins de 35 ans passent leur ECG chez leur médecin de famille et pas obligatoirement chez un médecin agréé.

A son grand regret, la couverture de notre ligue pour le nombre de médecins agréés n'étant pas satisfaisante, il tolère pour cette saison le même schéma.

Il rappelle que les arbitres départementaux qui sont vus par un médecin agréé de leur département gardent leurs dossiers médicaux et n'envoient que le dernier volet administratif au Comité de leur département.

COMMISSION LOGISTIQUE

Philippe PAQUET nous informe que suite à l'erreur commise par la société RUN and JUMP sur l'établissement des chèques de récompense pour le Challenge de l'Esprit Sportif (la somme en chiffre n'était pas en adéquation avec la somme écrite en lettre) chaque club concerné a été avisé. La somme retenue est bien de 100 €.

Compte tenu de l'arrivée du Comité Départemental 45 dans les locaux de la Ligue, il attire notre attention sur le fait qu'à partir du mois de septembre, il sera impératif de bien réserver la salle de réunion auprès du secrétariat avant de convoquer les personnes.

Il demande que pour la prochaine réunion de Comité Directeur une présentation d'un projet concernant les véhicules de la Ligue soit mise à l'ordre du jour.

COMMISSION TECHNIQUE

Alain HENault rappelle à chaque Présidents (es) de Comité Départemental qu'il est impératif de retourner les diplômes d'initiateurs avec la signature du titulaire. Ce document doit être complet avant d'être adressé en copie aux différents demandeurs.

Patrick CASSEGRAIN demande ce qui doit être mis en place pour les équipes de PNF et PNM au sujet du statut de l'entraîneur.

Alain HENAULT, à son grand regret, n'a aucune réponse à apporter à ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de recevoir (de la Fédération) le statut 2017-2018. La version rédigée sortira le 17 juillet...

Les obligations et les dispositions financières seront alors connues, l'application au niveau de notre Ligue sera à définir.

COMMISSION MANIFESTATION

Emmanuel GALLAND fait le point sur l'avancement du championnat d'Europe U16 F. Une dernière réunion aura lieu avec la Fédération le jeudi 20 juillet principalement sur l'animation de mise en place du protocole.

Les personnes de la Fédération arriveront le vendredi 28 juillet pour la mise en place, le premier match ayant lieu le vendredi 4 août.

Emmanuel GALLAND commence à travailler sur l'organisation du TIL 2018 au CREPS de Bourges. Il est inquiet concernant le nombre d'hébergement. En effet à ce jour nous avons 153 couchages possibles alors qu'il nous faudrait 30 % de plus. Cette compétition étant organisée pendant le week-end de l'Ascension du 10 au 12 Mai 2018, il espère récupérer des lits supplémentaires auprès du lycée technique qui se situe juste à côté.

Dans le cahier des charges 2017-2018 le TIL U15 concernera 8 équipes filles, 8 équipes garçons, un stage d'arbitrage et un stage d'OTM. Cela nous imposera également un besoin de 2 salles de formation. Il rappellera l'obligation à toutes les sélections de quitter le CREPS impérativement le 13 mai avant 9h00.

La même organisation sera imposée avec le Hand-Ball.

JOURNEES FORMATION 28 ET 29 OCTOBRE 2017

Nathalie MOREAU et Dominique TILLAY en qualité de Référents de notre Ligue ont participé à une réunion à la Fédération concernant la mise en place des journées de formation le week-end des 28 et 29 octobre 2017 intitulé : « **les Automnales** ».

La Fédération nous impose qu'aucune manifestation ne soit organisée à ces dates.

Le Président va proposer la constitution d'un groupe de personnes pour travailler sur ce projet et définir les différents thèmes retenus.

Nathalie MOREAU attire notre attention sur le coût important que cela peut représenter pour les déplacements et les hébergements. Elle nous informe que nous sommes, par délégation de la Fédération, considérés comme organisateur concernant la mise en place de ces journées et qu'elles seront prises en charge par UNIFORMATION.

Wilfried SCHMIDT fait néanmoins remarquer la lourdeur du calendrier et du fait que rajouter un week-end complet peut être pesant pour les dirigeants. Jean-Claude BOIS rappelle l'objectif de la Fédération concernant ces automnales.

Dans le cadre du redécoupage des régions, il semblait important pour créer une cohérence d'avoir un outil permettant de travailler ensemble.

IX) CONSEIL D'HONNEUR

Jacky RAVIER ne souhaitant pas alourdir cette réunion passe directement la parole à Jean-Claude BOIS. Celui-ci est très sensible à nos travaux et nous rappelle tout le plaisir qu'il a d'avoir eu la possibilité de participer à notre réunion. Il félicite les nouveaux membres élus et constate avec satisfaction que des personnes partent et que d'autres arrivent.

Il estime positif que le redécoupage des ligues ne nous concerne pas. Les regroupements de nouvelles Ligues causent beaucoup de soucis en infrastructures et humainement également.

Certaines distances pouvant aller jusqu' à 600 kilomètres seront difficiles à gérer surtout à un moment où il faut protéger notre planète.

Il nous souhaite une bonne saison.

X) MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT

Le Président de la Ligue tient à apporter quelques précisions concernant les équipes U15 Elites Féminines.

La Fédération a accepté de nous accorder 3 places. L'équipe de Chartres, suite à des départs de joueuses vers un autre club, n'a pas souhaité maintenir sa candidature.

La politique Fédérale dans ce domaine est très précise, il faut une réelle volonté de collaboration entre clubs voisins et la Ligue.

A titre exceptionnel, la Fédération a accepté de redonner au Club de l'USM SARAN cette 3ème place. Néanmoins, le Président de la Ligue n'a pas apprécié certains propos à son sujet. Il estime avoir été juste et impartial concernant ce dossier.

Il nous remercie de la bonne tenue de la réunion et nous souhaite de bonnes vacances.

Fin de la réunion à 21h30.

Le Secrétaire Général
Pascal RENARD



Le Président
Jannick RIBAUT

